

061	UTBM service communication	L'Est Républicain	27 février 2014
		Région	CPER - Contrat de plan Etat-Région 2015 2020 - Pascal Brochet - Sophie Chauveau

**Enseignement supérieur** Le dossier de l'UTBM pour le Contrat de plan Etat-Région 2015-2020

# Campus d'ingénierie européen

**Belfort.** Depuis une bonne année que l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) planche dessus, le projet qui doit être présenté dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région (CPER) 2015-2020 a pris une tournure très concrète. « Nous avons fait un état des lieux, déterminé nos forces et nos faiblesses et déterminé les étapes qui doivent nous conduire à un campus d'ingénierie européen à l'horizon 2020 », expliquait, jeudi dernier, Pascal Brochet, son directeur, avant d'aller présenter le dossier au préfet du Territoire de Belfort.

Les négociations pour le CPER 2015-2020, vont commencer et l'UTBM entend être un interlocuteur incontournable, à l'heure où la Franche-Comté et la Bourgogne universitaires se rapprochent et où il convient de penser « global ».

## Doubler le nombre d'étudiants en 2020

Sur le fonds, le dossier de l'UTBM est orienté vers l'emploi et l'économie, en étroite partenariat avec l'UFC, l'ENSMM, l'Estia, l'UT Belfort-Montbéliard, le CNAM... « Nous souhaitons

constituer, in fine, un pôle ingénierie et management en Franche-Comté avec ces partenaires », ajoute le directeur de l'UTBM, même si le « comment » reste compliqué à construire. Clairement, l'UTBM affiche ses ambitions et les moyens dont elle devra disposer pour y parvenir : croissance -5.000 étudiants tout confondus en 2020, avec une augmentation de la proportion de filles-, multiplication des alliances et meilleure visibilité internationale, notamment à travers les doubles diplômes -il y en a cinq actuellement- et une incitation, « à 100 % », des étudiants à acquérir une expérience internationale au cours de leur cursus.

Les moyens déclinés « ont été mis en cohérence », estime Sophie Chauveau, professeur des universités en charge du dossier, par le biais de plateformes thématiques « alliant formations initiale et continue, recherche et innovation pédagogique ». Trois thèmes ont été déterminés, qui ne tombent évidemment pas du ciel : la mobilité et les transports, plutôt sur le site de Montbéliard, avec un remaniement prévu des espaces dans le bâtiment de l'Ed-



■ Sophie Chauveau, prof d'université en charge du dossier CPER, et Pascal Brochet, directeur de l'UTBM, sont entrés dans la phase de négociations avec l'État et leurs partenaires. Photo K.F.

dim ; l'énergie et la transition énergétique sur la Cime à Belfort, où le bâtiment B de l'UTBM, sur le site du Techn'hom, pourrait être totalement remanié de façon à devenir énergétiquement autonome. Les 5.000 m<sup>2</sup> aujourd'hui disponibles accueilleraient ainsi un learning center, une « ruche numérique » ouverte sur l'extérieur avec des espaces aménagés pour le travail en

petits groupes, les formes d'enseignement non-présentielles, « et l'ambition de devenir un espace universitaire régional ». Et une autre plateforme sur les processus industriels, plutôt multisites. « Nous nous inscrivons évidemment dans les grands choix stratégiques édictés jusqu'en 2020 par le gouvernement et en cohérence avec les objectifs du ministère de l'Enseignement supérieur et

## En chiffres

► Coût du projet : 33 millions d'euros, soit 11,9 millions pour la plate-forme Cime à Belfort, 6,9 pour Mobilitech à Montbéliard, 9,9 millions pour les processus industriels et 4,3 millions pour la ruche numérique. 27,1 millions sont demandés au CPER.

► Sur les 33 millions d'euros, 6 millions seraient apportés par l'autofinancement, les partenaires industriels et les appels à projets ; 12 millions par le CPER ; 2,1 millions par les fonds européens du Feder et 13 millions par les collectivités locales et territoriales.

► L'UTBM compte actuellement 2.700 étudiants, qui « provoquent », chaque année, une dépense de 15.000 euros en frais d'études pour l'université et dans leur quotidien. Avoir 5.000 étudiants générerait un impact de 45 millions d'euros.

de la Recherche », ajoute Pascal Brochet. Le dossier a été remonté en début de semaine à la préfecture de Région en charge du dossier. L'UTBM attend les arbitrages.

**Karine FRELIN**